

Ville de LAON
Direction Générale des Services
02000 LAON
DGS - JMC.ED.GBD.sem
2020 - N° 1473

ARRETE du 26 MAI 2020
PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS
à Madame Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN
9^{ème} Adjoint

LE MAIRE DE LA VILLE DE LAON

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122.18,

CONSIDERANT QUE la bonne administration des affaires communales et l'exercice de la charge du Maire nécessitent l'assistance d'adjoints ou de conseillers municipaux,

CONSIDERANT QUE Madame Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN a été élue en qualité d'adjoint par le conseil municipal réuni le 25 mai 2020.

ARRETE

ARTICLE 1 Une délégation est donnée à Madame Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN, 9^{ème} adjoint, dans le domaine des solidarités et du bien-vivre ensemble,

ARTICLE 2 Les fonctions déléguées à Madame Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN se rapportent aux centres sociaux de la Ville (domaines de compétences et d'intervention, suivi des relations avec les organismes gestionnaires), aux actions sociales relatives à la famille, aux relations avec les associations à caractère social et solidaires de la Ville, à la politique de la Ville en matière de solidarités,

ARTICLE 3 Pour l'exercice des fonctions déléguées, Madame Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN bénéficie d'une délégation de signature relative aux actes et documents (correspondances, notes, rapports, convocations, procès-verbaux, arrêtés, contrats, conventions...) en rapport avec la nature et le contenu de sa délégation,

ARTICLE 4 La présente délégation prend effet à compter du 26 mai 2020 et subsiste tant qu'elle n'est pas rapportée.

*

SPECIMEN DE SIGNATURE

LE MAIRE,



Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN

